

## LES SALARIÉ-ES DU NUMÉRIQUE MOBILISÉ-ES

# 7 MARS LA FRANCE A L'ARRÊT POUR DEFENDRE NOS RETRAITES

Le gouvernement maintient son absurde projet de réforme des retraites, en multipliant les mensonges, approximations pour tenter de garder bonne figure et occulter le fond d'une réforme d'une rare injustice. (**départ en retraite à 64 ans, accélération de l'allongement de la durée de cotisation jusqu'à 43 ans**).

Les mobilisations qui ont eu lieu partout en France ces dernières semaines ont été massivement suivies par les travailleur-euses, les chomeur-euses, les retraité-es, les étudiant-es, les lycéen-nes, etc. Elles montrent un rejet massif de cette réforme.

Le secteur de l'informatique, également touché, s'est mobilisé avec des taux historiques. **Solidaires Informatique appelle les travailleurs-euses de l'informatique, des bureaux d'études et du jeu vidéo à faire grève le 7 Mars et rejoindre les mouvements sociaux.**

## JOURNÉE INTERNATIONALE DE LUTTE 8 MARS POUR LES DROITS DES FEMMES

Le secteur du numérique est **sexiste dans son organisation** : rien n'est fait pour que les femmes restent dans les écoles, ni dans les recrutements, dans les entreprises, les open-spaces, etc. Elles subissent une **oppression généralisée** (réflexions sexistes, harcèlements, agressions) avec souvent la complicité passive des collègues "neutres" et du patronat, qui quand il ne l'organise pas lui-même, participe à invisibiliser le problème. Avec la casse des retraites, **le gouvernement renforce la précarisation des femmes**. Il favorise de fait la dépendances aux hommes et renforce le pouvoir patriarcal qu'ils détiennent sur la classe des femmes.

Ce 8 mars 2023 doit être un jour où les femmes se lèvent, se mettent en grève contre le pouvoir patriarcal qu'il soit tenu par les collègues ou les patrons, car elles sont fortes fières syndiquées et en colère !

**Pour faire du 8 Mars 2023 une journée de mobilisation historique, Solidaires Informatique appelle à la grève le 8 Mars.**

## A PARTIR DU 9 MARS ON RECONDUIT

Il est clair que le gouvernement s'est refermé sur lui-même et ne comprend plus rien d'autre que le rapport de force. Il faut durcir le mouvement social, c'est pourquoi **Solidaires Informatique appelle à reconduire la grève le 9 Mars et au-delà, jusqu'au retrait de la réforme.**

# Contre la retraite à 64 ans EN LUTTE, EN GREVE, EN MANIF !

Solidaires Informatique appelle les salarié·e·s de la tech (informatique, conseil, bureaux d'études, jeux vidéo, etc.) à rejoindre la grève générale !

## CONTRE

- Le report de l'âge de départ à 64 ans minimum
- Les 43 annuités de cotisation pour une retraite à taux plein
- L'allongement de la durée du travail, qui va nous pousser à l'épuisement
- L'autoritarisme du gouvernement qui n'écoute pas l'avis des syndicats et de la population

- La retraite à 60 ans, à taux plein dès 37,5 annuités de cotisations
  - Une pension fixée à 75 % des 10 meilleures années
  - Une égalité réelle entre les hommes et les femmes, garantie d'un équilibre des caisses de retraite
  - Une sur-cotisation patronale de 0,8 % pour pérenniser notre système social
- La réduction du temps de travail, avec une semaine de 32h

## POUR

### POURQUOI SE MOBILISER ?

- Parce que notre système de retraites n'est pas en péril mortel
- Parce que personne ne veut de cette réforme
- Parce que ce gouvernement ne comprend que le rapport de force
- Parce que nous pouvons gagner et obtenir le retrait de ce projet

### COMMENT SE MOBILISER ?

- Je me mets en grève
- Je viens en manifestation
- Je contacte mon syndicat

### Comment se joindre à la grève ?

Tout le monde, même les personnes non syndiquées, peut rejoindre l'appel à la grève contre la réforme des retraites, et ce sans craindre de sanction de la part de son employeur.

Que vous soyez salarié·e du secteur public ou du secteur privé, vous êtes couvert·e !

L'appel à la grève couvre tous les secteurs et Solidaires Informatique a également publié le sien ! Pour rejoindre la grève, il n'est pas obligatoire de prévenir en avance son employeur. La forme est libre et il n'y a pas de délai de prévenance, à l'exception des secteurs soumis à préavis.

### Exemple de mail

Que vous pouvez transmettre à votre employeur si vous désirez prévenir.

Bonjour,

Je vous informe que je serais en grève contre la réforme des retraites le 7 Mars et les jours suivants.

Cordialement.

**Solidaires**  
Informatique  
Union Syndicale Solidaires

[contact@solidairesinformatique.org](mailto:contact@solidairesinformatique.org)



@solidairesinformatique



@SolInfoNat



@solidairesinformatique



@SolInfoNat@syndicat.solidaires.org